

DELFB2 – session 7 – Stop aux sachets plastiques

Transcription

La vie ici du vendredi 13 avril 2018

Jingle : [Musique] Afrique, La vie ici. Afrique matin, on est bien !

Magali Lagrange :

On part maintenant pour le Bénin où le problème des sachets plastiques est un véritable fléau. Bonjour Sandra Idossou. Vous êtes l'une des responsables de l'initiative « Sachets Héloué ». « Héloué » en langue fon ça veut dire danger, malheur, catastrophe. Vous menez une campagne de sensibilisation sur les réseaux sociaux et dans les écoles au Bénin. Pourquoi les écoles ?

Sandra Idossou : [par liaison téléphonique]

Parce que malheureusement au Bénin, nous mangeons, les enfants mangent quasiment tout dans les sachets plastiques. Des aliments froids et chauds, la bouillie, les beignets, du yahourt, du pain. Ils utilisent notamment les sachets pour manger l'*akassa*, les aliments de base au Bénin. C'est une pâte de maïs, légèrement fermentée. Dans le passé justement on l'emballait dans des feuilles de bananiers ou de teck, et malheureusement aujourd'hui, elle est emballée dans les sachets plastiques.

Magali Lagrange :

Et pourtant la loi interdit les sachets plastiques au Bénin.

Sandra Idossou :

Tout à fait, le texte a été voté à l'unanimité le 3 novembre dernier. La loi porte justement interdiction de la production et [de] la commercialisation du sachet plastique. Cette loi a été aussi promulguée en décembre dernier par le chef de l'État.

Magali Lagrange :

Est-ce que l'usage du sachet biodégradable commence à se répandre ?

Sandra Idossou :

Alors, ça commence tout doucement. Certains entrepreneurs n'ont pas attendu la fin de la période de transition qui est de 6 mois avant d'introduire les emballages papier. Les commerçants, en tout cas, espèrent que ces emballages seront accessibles et pas trop coûteux. Je peux vous citer l'exemple de dame Diane, une vendeuse de beignets communément appelée Yovo Doko. Elle est prête à servir ses beignets dans du papier mais elle rappelle que ce qui rendait le sachet jusque-là plus pratique, c'était sa disponibilité, on pouvait en trouver partout et ce n'était pas très cher, ça coûtait 400 francs. Cette dame espère que les nouveaux emballages seront dans cet ordre de prix et qu'ils seront faciles à acheter.

Magali Lagrange :

Sandra Idossou de l'initiative « Sachets Héloué », merci.